



**PROCES VERBAL**  
**DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**



**MAIRIE DE MONDOUZIL**  
**Séance du 9 janvier 2023**

**Nombre de Membres en exercice : 11**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert MEDINA, Maire.

**PRESENTS** : Mmes CAREME Christel, de SAINT MARTIN Claire, GIMENEZ Corinne, MALHERBE Monique, RIBAUT Marie-Louise et Mrs EVRARD Nicolas, FABRE Damien, LAFFORGUE Thierry, LASSERRE Jean-Nicolas, LAURENS Michel.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : MALHERBE Monique

**1- AMENAGEMENT SECURITAIRE CŒUR DE VILLAGE**

Un projet d'aménagement sécuritaire du CŒUR DE VILLAGE est présenté par le Pôle Est et son bureau d'étude EGIS. L'idée est de prolonger le cheminement mixte (piétons, cycles) et de ralentir la vitesse des véhicules sur le centre de la commune.

EGIS nous présente plusieurs options d'aménagement pour les secteurs:

- Section 1 - Rue Saint Martial CVCB
- Section 2a -Cœur de Village Parvis Eglise
- Section 2b -Cœur de Village Parvis Mairie
- Section 3a - RM59 Voie verte
- Section 3b - RM59 Voie voirie

Chacune des options a été chiffrée, l'enveloppe locale de notre commune disponible à Toulouse Métropole est de 427 255€ au 2 juin 2022 et le montant des travaux à réaliser doit tenir dans cette enveloppe.

Après en avoir débattu le Conseil Municipal choisit de lancer l'étude sur les deux sections 2b et 3a (Cœur de village parvis et RM59 Voie verte)

Ces sections correspondent à la zone qui part du parvis de l'église et se prolonge route du pigeonier.

**Résultat du vote**

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Non-participation au vote : 0

**2- DEBAT SUR LE PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU PLUIH**

Préalablement au débat du Conseil Métropolitain prévu en avril 2023 les conseils municipaux doivent débattre sur le PADD du PLUi-H.

Monsieur le Maire expose l'étape « Diagnostic du PADD » sachant que le document PADD qui devra être délibéré au prochain Conseil Municipal du 13 février 2023 nous sera communiqué dès le 16 janvier prochain.

Ce document sera, dès réception, envoyé aux conseillers municipaux.

**QUESTIONS DIVERSES :**

\_\_\_\_\_ \_L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15

## MEMBRES PRESENTS

CAREME Christel

De SAINT MARTIN Claire

EVRARD Nicolas

FABRE Damien

GIMENEZ Corinne

LAFFORGUE Thierry

LASSERRE Jean-Nicolas

LAURENS Michel

MALHERBE Monique

MEDINA Robert

RIBAUT Marie-Louise

